

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4405

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 8°

objet : Quartiers Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) -
Approbation de la convention-cadre 2007-2009 et de la programmation 2007

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et
renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Flaconnèche

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4405**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Quartiers Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation de la convention-cadre 2007-2009 et de la programmation 2007**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) constitue l'une des quatre priorités transversales du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009 de Lyon, figurant au chapitre 4 en tant que facteur d'amélioration du cadre de vie, du lien social et de la tranquillité publique dans les quartiers prioritaires du CUCS.

Elle constitue une réponse collective et concertée des acteurs locaux, collectivités et bailleurs aux problématiques spécifiques des quartiers touchant au cadre de vie quotidien des habitants.

La convention de gestion sociale et urbaine de proximité du 8° arrondissement de Lyon concerne les quatre territoires inscrits en CUCS : Mermoz, Langlet-Santy (catégorie 1), États-Unis (catégorie 2), Moulin à Vent (catégorie 3). Les priorités spécifiques ont été formalisées dans chaque projet de quartier.

La nouvelle convention-cadre triennale 2007-2009, dont les signataires sont la Communauté urbaine, l'État, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la région Rhône-Alpes, le département du Rhône, la ville de Lyon, l'office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Grand Lyon, la société anonyme d'habitation à loyer modéré Habitations modernes et familiales (HMF), Alliade Habitat, l'association syndicale des propriétaires (ASP) Langlet-Santy et la société d'aménagement et de construction de la ville de Lyon (SACVL), détaille l'ensemble des actions citées ci-dessus, consécutives au bilan des années 2004 à 2006, sachant que deux axes prioritaires sont à stabiliser en particulier :

- une présence de proximité suffisante : elle devra être renforcée au-delà des nécessités légales sur certains territoires et se traduire par une augmentation du nombre de gardiens,
- la stabilisation de l'entretien des espaces extérieurs : l'intervention quotidienne de nettoyage des espaces extérieurs est à pérenniser sur l'ensemble des quartiers, quels que soient les moyens financiers mobilisés.

La programmation de GSUP 2007 décline les orientations affirmées dans la nouvelle convention 2007-2009. Les actions proposées sont la traduction des engagements partenariaux.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2007 a été estimé à 1 172 336 € TTC. L'engagement financier de la Communauté urbaine est d'un montant de 153 343 € nets de taxes.

Les tableaux récapitulatifs des actions à mener pour l'année 2007, détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires, sont annexés au présent projet de délibération ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - la convention-cadre triennale relative à la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de Lyon 8° pour les années 2007, 2008 et 2009,

b) - la programmation GSUP pour l'année 2007, telle que présentée en annexe, ainsi que le versement de la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 153 343 €, dont 123 343 € sous forme de subventions nettes de taxes aux différents bénéficiaires.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre ainsi que les conventions de participation financière à passer avec les partenaires, conformément aux engagements de la programmation 2007.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 657 370 et 657 480 - opération 0452 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,